



AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Dispositif adulte-relais

Médiation enfant-parent et l'accompagnement des jeunes les plus fragiles

Objectifs

L'accompagnement des familles des quartiers prioritaires est un enjeu majeur de la politique de la ville (QPV).

Le soutien à la parentalité peut avoir un impact considérable sur la santé des jeunes et le développement de leur personnalité. Le dispositif adultes-relais permet d'offrir une solution d'accompagnement personnalisée aux jeunes en risque de désocialisation.

Missions

Dans la mise en œuvre du travail d'accompagnement des relations enfants- parents et des jeunes les plus fragiles, les missions des adultes-relais peuvent être les suivantes :

- 1) Identifier les publics cibles
 - Repérer les lieux de rencontre des parents, centres sociaux, écoles, crèches, ludothèques, salles municipales...) autour d'activités (groupe de parole, conférence débat, activités parents enfants...),
 - Aller vers les publics cibles les plus éloignés

- 2) Informer, sensibiliser
 - Privilégier la mise en place de collectifs pour sécuriser les parents participants notamment les mères célibataires craintives à l'égard des services sociaux
 - Décloisonner les objectifs de résolution des problèmes, trop souvent posés par étapes à dépasser les unes après les autres
 - Consulter la caisse d'allocations familiales (CAF), et s'appuyer sur les dispositifs spécifiques pour renforcer, par le dialogue et l'échange, la capacité des parents à exercer pleinement leur responsabilité parentale.

- 3) Accompagner et suivre

- Accompagner les parents à chaque âge de la vie de leurs enfants,
- Accompagner les conflits pour faciliter la préservation des liens familiaux,
- Améliorer l'information des familles quant aux ressources et services qui leur sont proposés
- Articuler les actions avec les autres acteurs impliqués, en particulier la prévention spécialisée, les services de l'éducation nationale et de la protection judiciaire de la jeunesse

Employeurs potentiels

- Les employeurs potentiels doivent répondre aux critères suivants :
 - o Bonne implantation dans le quartier d'activité de l'adulte-relais
 - o Capacité à encadrer l'adulte-relais et lui fournir les conditions matérielles nécessaires à son travail
- Les centres sociaux, les régies de quartiers, les ateliers santé ville par exemple peuvent être des employeurs potentiels.

Conditions favorables

- Se rapprocher de la caisse d'allocations familiales (CAF), qui déploie des dispositifs spécifiques
- Veiller à articuler l'action des adultes-relais avec les autres acteurs impliqués, en particulier la prévention spécialisée, les services de l'éducation nationale et de la protection judiciaire de la jeunesse
- Agir dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention de la pauvreté des enfants et des jeunes et, en Ile de France, avec le plan régional d'insertion pour la jeunesse.
- Protéger l'adulte-relais par une charte éthique de l'employeur, cohérente avec le contrat de travail¹

Pour que l'adulte-relais exerce sa mission dans de bonnes conditions, il faut notamment prévoir :

- l'élaboration d'une fiche de poste,
- l'identification d'un supérieur hiérarchique ou d'un référent, en capacité d'exercer une réelle supervision
- la formalisation des partenariats avec les acteurs et institutions impliqués,
- la mise en place de moyens adéquats : lieu de travail (bureau) pour recevoir des collectifs d'habitants ou associations, accès à des salles de réunion,
- la définition d'un parcours de formation lié à la thématique et à la fonction d'adulte-relais (formation de médiation sociale), notamment avec l'appui du plan de professionnalisation régional.

Indicateurs de suivi

Les indicateurs suivants peuvent être retenus pour assurer le suivi des missions des adultes-relais. Ils doivent dans ce cadre être intégrés aux conventions des adultes-relais.

- Nombre et typologie des habitants (familles, enfants, jeunes) rencontrés chaque mois

¹ Un aide à la rédaction peut lui être proposée

- Nombre de réunions ou de rencontres d'habitants (familles, enfants, jeunes) organisées (fréquence, durée...)
- Nombre de participants à ces réunions
- Nombre d'événements organisés dans le quartier (durée, coût, public...)
- Typologie des différentes actions mises en place